

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

RÉSEAU INTÉGRÉ DE SERVICES

PROJET DE MISE EN OEUVRE

Services d'intégration sociale aux personnes
présentant une déficience intellectuelle

Services de santé mentale

Claire Amyot
Le 19 avril 1999

Disponible aux Services documentaires de la Régie régionale de Montréal-Centre
(286-5604)

© Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 1999
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
 Les composantes de services :	
- L'information et la sensibilisation	5
- La prévention et le dépistage	6
- L'évaluation diagnostique et globale des besoins	8
- La réadaptation ou le développement des capacités des personnes :	
• Personnes autistes	11
• Personnes autistes de haut niveau de fonctionnement	14
- Le soutien à la famille et aux proches et l'intégration sociale	15
- La recherche, la formation et l'évaluation de la qualité des services et des programmes	17
- La coordination et la concertation	19
Références	20
 Annexe - Liste des membres du comité troubles envahissants du développement	
	22

INTRODUCTION

Le plan d'amélioration des services de santé et des services sociaux 1998-2002, de la Régie régionale de Montréal-Centre, affirme la nécessité de mettre en œuvre le plus rapidement possible les services requis par les personnes autistes et celles ayant des troubles envahissants du développement. Mais d'abord, qu'entendons-nous au juste par « troubles envahissants du développement » ?

L'Association américaine de psychiatrie, APA (1994), définit les troubles envahissants du développement par une altération qualitative du développement de l'interaction sociale, du développement des capacités de communication verbale et non verbale et de l'activité de l'imagination. Les troubles envahissants du développement incluent cinq sous-groupes, soit le trouble autistique, le syndrome de Rett, le trouble désintégratif de l'enfance, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié. Chacun de ces troubles comporte des caractéristiques qui lui sont propres.

Pour l'ensemble des troubles envahissants du développement, Brassard (1997) souligne que le taux de prévalence varie, selon les différentes études, entre dix et vingt-deux personnes sur 10 000 de population. Ce qui signifie pour la région de Montréal de 1 850 à 4 100 personnes. Pour ce qui est des personnes atteintes du trouble autistique, le taux de prévalence se situe entre quatre et dix personnes pour 10 000 de population. Ce qui veut dire, toujours pour la région de Montréal, de 750 à 1 850 personnes.

Le trouble autistique est le mieux connu des troubles envahissants du développement et il est celui où la clientèle est la plus nombreuse. Conséquemment, la gamme de services que nous présentons à l'intérieur de ce plan touche principalement, mais non exclusivement, les personnes autistes avec ou sans déficience intellectuelle.

Nos travaux de planification se sont aussi inspirés des réalités actuelles. À cet effet, l'étude de Brassard (1997) confirme les allégations des parents et de plusieurs intervenants à l'effet que les services sont dispersés, insuffisants et mal coordonnés. Les intervenants ou les organisations qui offrent des services spécialisés sont bien souvent isolés, mal connus et peu supportés.

Soucieuse d'assurer l'accessibilité à des services spécialisés de qualité, la Régie régionale de Montréal-Centre a donc entrepris différents travaux pour répondre plus adéquatement aux besoins spécifiques de cette clientèle. Des représentants des parents, du milieu de la déficience intellectuelle, de la santé mentale, de la pédiatrie spécialisée, de l'éducation, de la première ligne et de l'O.P.H.Q. ont participé activement à l'élaboration de notre réseau intégré de services.

La gamme de services de notre réseau se regroupe sous sept composantes, soit *l'information et la sensibilisation, la prévention et le dépistage, l'évaluation diagnostique et globale des besoins, la réadaptation ou le développement des capacités des personnes, le soutien à la famille et aux proches et l'intégration sociale, la recherche, la formation et l'évaluation de la qualité des services et des programmes, la coordination et la concertation*. Notons que certains services doivent faire l'objet d'une coordination ou d'une concertation à l'échelle régionale. Il s'agit de ceux reliés à la sensibilisation, à l'information, à la formation et à la recherche. À cet effet, nous prévoyons confier un mandat spécifique à un centre de réadaptation en déficience intellectuelle.

Les travaux de planification étant terminés, il nous reste maintenant à relever l'important défi de la mise en œuvre de notre réseau intégré de services.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont gracieusement accepté de s'impliquer tout au cours des travaux de planification. Nous pensons plus particulièrement aux membres du comité « Troubles envahissants du développement » de la Régie régionale, aux intervenants, aux établissements et organismes qui ont réalisé des projets pilotes ainsi qu'aux personnes qui ont accepté d'y contribuer. Un merci tout particulier aux représentants des familles sans lesquels ce projet aurait été irréalisable.



AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : L'information et la sensibilisation

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Personnes ayant des T.E.D., famille et proches, intervenants, établissements de toutes catégories, milieux scolaires, population.	Information et sensibilisation	Établissements, organismes communautaires	- Conception et réalisation d'un programme détaillé d'information et de sensibilisation comprenant une série d'activités (rencontre, conférence, publication, etc.) - Élaboration et réalisation d'un plan de communication - Production et diffusion d'outils promotionnels	Établissement mandataire (CRDI) du service de coordination, concertation

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : La prévention et le dépistage

Cible/cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Prévention (hypothèses de recherche) Personnes T.E.D. de tous âges	Programme à développer	À déterminer	- Identifier les différentes stratégies liées à la prévention - Clarifier le taux de morbidité - Coordonner tous les travaux relatifs à la prévention et à la recherche	Direction de la Santé publique en collaboration avec les établissements et organismes concernés
Dépistage - Enfants de 18 à 24 mois - Enfants de 24 mois à 5 ans	- Utilisation du C.H.A.T. - Programme à développer	- Les 29 CLSC du territoire - Cliniques pédiatriques privées - Cliniques pédiatriques en CHSGS - À déterminer	- Sensibilisation - Formation - Encadrement - Élaboration de programmes comprenant : - outils de dépistage - stratégies d'implantation	- Régie régionale - Régie régionale

Composante : La prévention et le dépistage (suite)

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
- Enfants d'âge scolaire ■ Enfants pressentis autistes ■ Enfants pressentis autistes (haut niveau de fonctionnement)	- Programme à développer - Utilisation du programme qui a été développé à l'intérieur du projet pilote par la clinique de l'autisme de l'hôpital Rivière-des-Prairies	- Les écoles - Les écoles	- Consolidation ou élaboration d'un programme spécifique - Implantation et suivi du programme de dépistage	- Collaboration entre le milieu scolaire et la Régie régionale - Projet conjoint entre le réseau de l'éducation et la clinique de l'autisme de l'hôpital Rivière-des-Prairies (services aux personnes anglophones à déterminer)
Dépistage chez les adultes	Programme à développer	Établissements de toutes catégories	- Élaboration de stratégies de dépistage - Évaluation diagnostique	Régie régionale

Commentaires :

- L'implantation des activités de dépistage ne s'effectuera qu'aux conditions suivantes :
 - assurer les services d'évaluation diagnostique et globale des besoins;
 - assurer une prise en charge immédiate de l'enfant (traitement ou réadaptation)
 - assurer l'accompagnement de la famille et des proches.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : L'évaluation diagnostique et globale des besoins

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Personnes pressenties autistes et personnes pressenties autistes de haut niveau de fonctionnement	- Créer une ou des équipes multidisciplinaires composées de professionnels spécialisés en T.E.D. À titre d'exemple, cette équipe comprendrait : - pédiatre spécialisé, - pédopsychiatre, - neurologue, psychologue, - orthophoniste, ergothérapeute, travailleur social, - éducateur spécialisé À partir de protocoles d'évaluation validés, cette ou ces équipes auraient pour mandat : <u>Volet évaluation</u> - La validation des tests relatifs au dépistage - L'évaluation diagnostique - L'exploration des anomalies médicales - L'évaluation globale des besoins	- CH Ste-Justine - CH Montréal pour enfants - CH Rivière-des-Prairies - CH Douglas	- Préciser les modalités d'application du programme - Participer à l'établissement des mécanismes de liaison - Créer des équipes multidisciplinaires - Participer aux activités de concertation - Validation et mise en application des protocoles d'évaluation - Réalisation d'un projet pilote portant sur l'évaluation des capacités développementales des enfants (mandataire à déterminer)	Régie régionale en collaboration avec les établissements concernés
		Établissement responsable de la prise en charge (voir commentaires)		

Composante : Évaluation diagnostique et globale des besoins (suite)

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
La famille et les proches	<u>Volet prise en charge</u> - S'assurer d'une prise en charge immédiate de l'enfant auprès de l'établissement mandaté pour effectuer l'évaluation globale des besoins et responsable d'offrir les services de réadaptation - Assurer la liaison pour la prise en charge à long terme - Offrir un programme visant à soutenir la famille et les proches tout au cours du processus d'évaluation	- CH Ste-Justine - CH Montréal pour enfants - CH Rivière-des-Prairies - CH Douglas	- Élaboration et application de programmes spécifiques - Ententes avec les établissements dispensateurs de services	Régie régionale en collaboration avec les établissements concernés
Professionnels, intervenants, familles	<u>Volet formation</u> - Assurer la formation et le perfectionnement du personnel <u>Volet recherche</u> - Effectuer et ou supporter les activités de recherche		- Créer, offrir et participer à des activités de formation continue relatives à l'évaluation diagnostique - Réalisation de projets de recherche	- Le ou les établissements dispensateurs de services - Le ou les établissements dispensateurs de services

Commentaires :

- L'évaluation globale des besoins et la prise en charge des personnes s'effectueront par les centres de réadaptation en déficience intellectuelle pour les personnes autistes ayant une déficience intellectuelle et par l'établissement ou l'organisme responsable d'offrir des services aux personnes autistes ayant un haut niveau de fonctionnement.
- Toute la problématique reliée au diagnostic des enfants présentant des problèmes de développement doit être documentée.
- Les services doivent être créés à partir des ressources existantes.
- Les services doivent être près des milieux de vie.
- Afin d'assurer la liaison entre les services de réadaptation, un représentant des centres de réadaptation en déficience intellectuelle devra participer à l'élaboration du programme relatif à **l'évaluation diagnostique et globale des besoins**.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : La réadaptation ou le développement des capacités des personnes
Clientèle : Personnes autistes

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
- Personnes autistes de tous âges - Enfants de 18 mois à 5 ans - Enfants de 5 ans à 12 ans	- Application des PSI et des plans d'intervention - Programme intensif de stimulation précoce selon les approches de type Lovaas, TEACCH ou selon une autre approche appropriée scientifiquement validée. Le programme peut être dispensé au domicile de l'enfant, aux services de garde, à la prématernelle ou en centre de jour selon le cas - Offrir dans les milieux de vie un programme d'intervention selon l'approche TEACCH ou selon une autre approche appropriée scientifiquement validée	- Les établissements et organismes impliqués par le PSI - Les cinq centres de réadaptation en D.I.¹ - L'hôpital de jour spécialisé « Pas à Pas » de RDP - L'hôpital Ste-Justine, hôpital de jour pour les 0-5 ans - L'hôpital Douglas, la prématernelle thérapeutique - Les cinq centres de réadaptation en D.I.	- Implantation du programme dans les cinq CRDI - En collaboration avec les établissements concernés, la Régie régionale mènera des travaux visant à délimiter les champs d'intervention respectifs entre les services de réadaptation de la pédopsychiatrie et ceux de la réadaptation en déficience intellectuelle - Convenir d'une entente entre les CRDI et le milieu scolaire afin d'assurer la complémentarité des services entre les deux réseaux pour toute la clientèle d'âge scolaire	- Mécanisme de coordination à l'accès - Régie régionale - Régie régionale

¹ Les cinq centres de réadaptation en déficience intellectuelle sont les suivants : Centre de réadaptation Gabrielle Major, Services de réadaptation L'Intégrale, Centre Miriam, Les promotions sociales Taylor-Thibodeau et le Centre de réadaptation Lisette-Dupras.

Composante Clientèle : La réadaptation ou le développement des capacités des personnes (suite)
Clientèle : Personnes autistes

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Adolescents de 12 à 21 ans	- Offrir dans les milieux de vie un programme d'intervention selon l'approche TEACCH ou selon une autre approche appropriée scientifiquement validée - Concevoir un modèle de services spécifiques pour les adolescents - Amorcer les interventions d'intégration future au travail	Les cinq centres de réadaptation en D.I.	Idem	Régie régionale
Adultes de 21 ans et plus	- Assurer l'accès aux services socioprofessionnels (support vocationnel) - Assurer les services de support à l'intégration dans la communauté	Les cinq centres de réadaptation en D.I.	Idem	Régie régionale
Personnes ayant un profil gériatrique	Offrir un programme adapté aux besoins spécifiques des personnes ayant un profil gériatrique	Les cinq centres de réadaptation en D.I.	Élaborer un programme	Régie régionale
Familles ou proches et intervenants	Formation et perfectionnement	Les établissements dispensateurs de services	Élaborer un programme de formation relatif aux services de réadaptation	Les établissements dispensateurs de services

Composante : La réadaptation ou le développement des capacités des personnes (suite)
Clientèle : Personnes autistes

Commentaires :

- L'implantation des différents programmes en CRDI pourra se faire dès septembre 1999.
- Le réseau de la santé mentale travaillera en étroite collaboration avec les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et les milieux scolaires afin d'assurer un accès rapide et efficace à ses services lorsque les personnes présentent des besoins en ce sens.
- Les services reliés au traitement en milieu psychiatrique n'ont pas été abordés à l'intérieur de la composante « La réadaptation ou le développement des capacités des personnes ». Dans un deuxième temps, ceux-ci donneront lieu à une investigation plus approfondie.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : La réadaptation ou le développement des capacités des personnes

Clientèle cible : Personnes autistes de haut niveau de fonctionnement

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
- Personnes autistes de haut-niveau de tous âges - Enfants de 5 à 12 ans - Adolescents et adultes	- Application des PSI et du plan d'intervention - Soutien spécialisé à l'en-seignement - Programme spécifique d'intervention - À dévelop-per	- Les établissements et organismes impliqués par les PSI - À déterminer - À déterminer	- Offrir un service de soutien spécialisé à l'en-seignement (formation destinée à l'enfant, aux parents et aux ensei-gnants) - Implantation et suivi des programmes - Élaborer un programme spécifique d'intervention	- Régie régionale - Le milieu scolaire en colla-boration avec la clinique spécialisée en autisme de l'hôpital Rivière-des-Prairies (projet sur une base expérimentale) - Régie régionale

Commentaires :

- Retenir l'importance d'impliquer le milieu universitaire pour les activités de recherche, d'élaboration de programme et de formation pour tout ce qui a trait aux services de réadaptation destinés à cette clientèle.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : Le soutien à la famille et aux proches et l'intégration sociale

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Famille et proches	Programme de soutien à la personne, à la famille et à la communauté <u>Volet CLSC</u> - Services de répit, de dépannage, de gardiennage et d'accompagnement (programme soutien à la famille) <u>Volet CRDI</u> - Services de répit et de dépannage spécialisés et d'accompagnement - Activités permettant le maintien des acquis	- CLSC programme « Soutien à la famille » - Les cinq centres de réadaptation en D.I.	- Consolider ou élaborer une programmation complète, diversifiée et facilement accessible de services à offrir à la famille et aux proches. À titre d'exemple, il peut s'agir : - d'accompagnement - d'information - de groupes d'entraide - de services psychosociaux - de formation - Assurer une réponse adéquate aux besoins spécifiques des familles ou proches des personnes autistes - Idem	- Régie régionale - Régie régionale - Régie régionale

Composante : Le soutien à la famille et aux proches et l'intégration sociale (suite)

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
	• <u>Volet organismes communautaires</u> - répit, gardiennage et accompagnement - banque de gardiens à domicile	• Organismes communautaires incorporés et Autisme et troubles envahissants du développement Montréal • Autisme et troubles envahissants du développement Montréal	• Dispenser les services • Projet spécifique visant le recrutement, la formation et la référence de gardiens à domicile	• Régie régionale • Régie régionale

Commentaires :

- Porter attention aux recommandations relatives à la recherche menée par la « Table de concertation sur le soutien aux familles de la région de Montréal » concernant les familles en situation de crise (dépôt octobre 1998).

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : La recherche, la formation et l'évaluation de la qualité des services et des programmes

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
<u>Recherche</u> - Personnes ayant des troubles envahissants du développement de tous âges - Professionnels et intervenants - Personnes de haut niveau de fonctionnement	- Recherche - Recherche (projet pilote)	- Les différentes instances vouées à la recherche telles que : Universités, Santé publique, CQRS, FRSQ, établissements et autres - À déterminer	- Susciter, réaliser ou supporter tout projet de recherche relatif à l'avancement des connaissances en T.E.D. - Identifier les cibles prioritaires qui devraient être retenues à l'intérieur de projets de recherche - Effectuer une recherche portant sur l'identification des besoins et des services des personnes de haut niveau de fonctionnement	- Régie régionale, Direction de la Santé publique, établissement mandataire (CRDI) du service de coordination, concertation et dispensateurs de services - Régie régionale et dispensateurs de services
<u>Formation</u> Familles et proches, intervenants et gestionnaires	Formation	- Établissements et organismes impliqués - Établissement mandataire (CRDI) du service de coordination, concertation	Élaborer une planification stratégique de formation en y précisant les objectifs, la clientèle cible, la nature, le calendrier de réalisation	Régie régionale, établissement mandataire (CRDI) du service de coordination, concertation et dispensateurs de services

Composante : La recherche, la formation et l'évaluation de la qualité des services et des programmes (suite)

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
-----------------	-----------	---------------------------	-----------	--

<u>Évaluation de la qualité des services et des programmes</u> Programmes et services destinés aux personnes ayant des T.E.D.	Évaluation des programmes et services	Chaque établissement et organisme est responsable de l'évaluation de ses programmes et services	- Élaborer des mesures de suivi de programmes - Utiliser un outil d'évaluation uniforme permettant de mesurer l'évolution des personnes autistes - Diffuser les résultats des évaluations	La Régie régionale, les établissements et organismes concernés
	Évaluation de l'implantation du réseau intégré de services	Régie régionale	Procéder à l'évaluation de l'implantation du réseau intégré de services	Régie régionale

Commentaires :

- La Régie régionale travaillera en étroite collaboration avec les établissements et les organismes concernés afin d'élaborer et de diffuser un outil d'évaluation uniforme pour l'ensemble des programmes et des services.

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Composante : La coordination et la concertation

Clientèle cible	Programme	Dispensateurs de services	Activités	Responsables de l'implantation et du suivi
Établissements, organismes, familles et intervenants	Service de coordination, concertation	Désignation d'un établissement mandataire parmi les CRDI	- Réaliser des activités spécifiques liées à la sensibilisation, à l'information, à la formation et à la recherche - Créer un lieu de rassemblement des différentes expertises - Répondre à des mandats spécifiques confiés par la Régie régionale - Assurer des liens de concertation entre les différents partenaires	Régie régionale

Commentaires :

- S'assurer de l'implication du milieu universitaire et de la Direction de la Santé publique.

RÉFÉRENCES

DOCUMENTS

BRASSARD, Diane. *État de situation des services offerts aux personnes présentant des troubles envahissants du développement (TED) dans la région de Montréal-Centre en 1996-1997*, Régie régionale de Montréal-Centre, Montréal, 16 octobre 1997.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE. *Cadre de référence pour l'organisation des services concernant l'autisme et les autres troubles envahissants du développement : pour une intervention réseau*, Montréal, mai 1996.

FONDATION ROI BAUDOUIN. *L'AUTISME : Rapport sur la problématique de l'autisme en Belgique*, Bruxelles, 1997.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL. *Organisation des services éducatifs adaptés à l'intention des élèves ayant un trouble autistique dans le cadre d'un mandat régional*, Montréal, novembre 1997.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *L'organisation des services aux personnes autistes, à leur famille et à leurs proches, Guide de planification et d'évaluation*, Québec, 1996.

POIRIER, Nathalie. *Présentation d'un réseau intégré de services pour les personnes autistes et celles présentant des troubles envahissants développement*, Montréal, novembre 1996.

RAPPORTS DES PROJETS PILOTES

DÉPISTAGE

DOEHRING, Peter, BENAROYA, Sigmund et DE KIMPE, Violaine. *Screening 18-24 months old children for Autism and related developmental disorders*, Montréal, 1998.

MOTTRON, Laurent et DE KIMPE, Violaine. *Le dépistage des enfants d'âge scolaire présentant un trouble envahissant du développement sans déficience intellectuelle (TEDSD)*, Montréal, 1998.

ÉVALUATION

BELHUMEUR, Céline et DE KIMPE, Violaine. *Évaluation médicale des enfants autistes ou présentant un autre trouble envahissant du développement (TED)*, Montréal, 8 juin 1998.

ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE

DONAIS, Sylvie. *Projet de la Régie régionale de Montréal sur le réseau intégré des services en autisme*, Montréal, juin 1997.

FORMATION

DOEHRING, Peter, DONAIS, Sylvie, LAHAIE, Carmen, PRUD'HOMME, Marie-Hélène et McDONOUGH, Carole. *Projet pilote en autisme, 1996-1997, BILAN DE LA FORMATION ET L'ÉVALUATION*, Montréal, mars 1997.

RÉADAPTATION

MARCOUX, Francine et McDONOUGH, Carole. *Rapport d'étape mai 1998 : Projet d'intervention comportementale intensive selon le modèle LOVAAS*, Montréal, 1998.

MARCOUX, Francine et McCDONOUGH, Carole. *Rapport d'étape mai 1998 : Projet d'intervention structuré selon le modèle TEACCH*, Montréal, 1998.

MOTTRON, Laurent. *Projet pilote d'installation de programme pour les enfants porteurs de troubles envahissants du développement sans déficience intégrés en milieu régulier : Rapport de progression au 2 avril 1998*, Montréal, 1998.



MEMBRES DU COMITÉ « TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT »

Docteur Céline Belhumeur
Pédiatre développementale
Hôpital Ste-Justine

Madame Djamilia Benabdelkader
Conseillère à l'intégration
Office des personnes handicapées du Québec

Monsieur Claude Campeau
Directeur des services professionnels et réadaptation
Services de réadaptation L'Intégrale

Monsieur Peter Doehring
Délégué
Centre de recherche troubles envahissants du développement (CORTED)

Monsieur Pierre Gauthier
Responsable adaptation scolaire
Ministère de l'Éducation

Monsieur Jean-Marc Guilé
Pédopsychiatre
Hôpital Douglas

Madame Carmen Lahaie
Vice-présidente
Autisme et troubles envahissants du développement Montréal

Madame Andrée Langlois
Conseillère
Commission scolaire Pointe de l'île

Monsieur Pierre Lapointe
Conseiller
Commission scolaire de Montréal

Madame Carole McDonough
Directrice des services professionnels
Centre Miriam

Monsieur Laurent Mottron
Psychiatre à la clinique de l'autisme
Hôpital Rivière-des-Prairies

Monsieur Yves Poirier
Directeur général
CLSC La petite patrie

Monsieur Peter Zwack
Société québécoise de l'autisme

Madame Claire Amyot
Conseillère aux Services d'intégration sociale pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
Régie régionale de Montréal-Centre

Madame Diane Gauthier
Chef des Services de santé mentale et des services d'intégration sociale pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
Régie régionale de Montréal-Centre

Monsieur René Grenier (jusqu'en juillet 1998)
Chef des Services d'intégration sociale pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
Régie régionale de Montréal-Centre

Madame Mireille Perreault
Conseillère aux Services de santé mentale
Régie régionale de Montréal-Centre